



Saint-Ouen, le 21 juillet 2025

## FORÊT RÉGIONALE DE MONTGÉ

### COUPES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ

Des chantiers sont prévus de démarrer en forêt régionale de Montgé dans les prochains mois. Les travaux sont pilotés par l'Office National des Forêts, en partenariat avec Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt.

#### Des coupes sanitaires et de sécurité

Ces coupes vont consister à retirer des frênes malades de la Chalarose, en bordure des routes départementales D401, D41 et D41E1.

Cette maladie est provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), originaire d'Asie. Elle entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture. Elle est uniquement transmissible entre frênes et ne présente pas de risques pour l'homme. La rapidité de son expansion est favorisée par le changement climatique.

Ces travaux garantiront la sécurité des promeneurs tout en permettant le renouvellement du couvert forestier. La régénération naturelle\* sera ensuite privilégiée.

#### Réalisation des travaux

Ces chantiers sont réalisés par des entreprises de travaux forestiers qui ont acheté les bois sélectionnés par l'ONF. Ces entreprises, tenues de respecter le Cahier National des Prescriptions d'Exploitation Forestière (CNPEF), sont étroitement surveillées par l'Office. Le bois est trié en fonction du type d'essence et de sa qualité. Il est utilisé en bois d'œuvre, en bois d'industrie (papier, panneaux) ou en bois de chauffage.

#### Calendrier des travaux

La date des travaux n'est pas fixée. La durée des travaux est liée au nombre d'arbres à prélever, aux conditions météorologiques, mais aussi aux contraintes logistiques et techniques des différents exploitants : ils sont susceptibles de se dérouler de façon échelonnée tout au long de l'année.

Après remise en état des parcelles, les bois seront stockés en bordure des chemins et en place de dépôt avant d'être évacués par les exploitants. Entre le début des coupes et l'enlèvement de tout le bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux sur place informeront le public pour rappeler les règles de sécurité.

\* La régénération naturelle est l'ensemble des graines que produit les arbres pour se renouveler. Les graines proviennent des semenciers puis elles se transformeront en semis.

Ces semis naturels souvent en surnombre, devront résister à l'abrutissement du chevreuil, aux aléas climatiques et aux aléas humains (piétinement, écrasement). Aussi, pour aider le développement des semis les mieux conformés ou pour favoriser l'essence la plus adaptée aux conditions climatiques du moment, le technicien forestier pourra procéder à leur dégagement et à leur éclaircie.



**Pour des raisons de sécurité,  
il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux  
et de grimper sur les tas de bois.**

**Pour en savoir plus :**

« GESTION FORESTIÈRE, concilier accueil du public, biodiversité et renouvellement »

<https://www.iledefrance-nature.fr/wp-content/uploads/2024/03/IDF-Nature-Plaquette-thematique-Gestion-Forestiere-WEB.pdf>

### **À propos d'Île-de-France Nature**

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

*Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !*

[www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

**Angélique LUCAS**

**Chargée de communication et de médiation locale**

**angelique.lucas@iledefrance-nature.fr**

**LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS**